

PROJET EDUCATIF DU JARDIN DES LOISIRS D'OBERHAUSBERGEN

Préambule:

La manière dont un enfant met à profit son temps libre est important pour l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale.

C'est pourquoi, la commune d'Oberhausbergen propose un service d'offre de loisirs, nommé le JARDIN DES LOISIRS, complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école et des associations locales.

Le JARDIN DES LOISIRS, assure l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans, le matin, à l'inter-classe de midi, le soir après l'école, le mercredi ainsi que les vacances scolaires.

Ce service municipal, habilité par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, se compose de deux structures:

- Un accueil de loisirs des 3-6 ans : les coccinelles
- Un accueil de loisirs des 6-12 ans : les aventuriers

Il s'agit de faire de ces deux structures, des lieux de vie, de découverte, de socialisation ainsi que de véritables espaces de détente, de convivialité, d'activités et de loisirs pour les enfants d'Oberhausbergen et alentours.

Ce projet Educatif fixe les grandes orientations du JARDIN DES LOSIRS, qu'on peut décliner en objectifs éducatifs. L'ensemble de ces objectifs doit permettre d'offrir à chaque enfant un service de qualité, sécurisé, des moyens d'éveil, d'apprentissage et de socialisation. En effet, le préambule de tout projet d'éducation est d'assurer le bien être, le confort et la sécurité des enfants, conditions nécessaires à leur réceptivité et à tout apport pédagogique.

Terrain de découverte et d'expérimentation complémentaire à l'école, à la famille et à la vie sociale.

Lieu d'échange de création, d'action ou encore de mouvements..., rythmé par des temps d'activités sportives, scientifiques, culturelles, artistiques et ludiques.

1. LE JARDIN DES LOISIRS: un lieu d'animation et de découverte

Permettre à l'enfant de développer sa curiosité et de s'approprier de nouveaux apports (émotionnels, sociaux, capacités motrices) dans sa vie quotidienne.

Les animations proposées par l'équipe éducative devront tenir compte du rythme de l'enfant mais aussi de ses aspirations, envies et demandes.

Le jardin des loisirs est un lieu de valorisation des enfants dans la vie quotidienne et dans leur processus d'évolution, un lieu d'apprentissage à part entière, Ce n'est pas une garderie.

Les enfants tireront d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre, que ceux ci seront mieux articulés.

2. LE JARDIN DES LOISIRS: un lieu d'éducation, une passerelle entre l'école, la famille et les partenaires locaux.

La participation des familles à des actions, sous diverses formes, doit être recherchée

Des échanges, rencontres éducatives, informations réciproques entre les écoles, la famille et l'équipe d'encadrement contribueront à la qualité et la dimension éducative du JARDIN DES LOISIRS.

Un comité de pilotage composé des principaux acteurs éducatifs locaux (directeurs d'écoles, animateurs, parents, élus...) est chargé du suivi des objectifs éducatifs et orientations du JARDIN DES LOISIRS.

Monter des actions de partenariat intergénérationnels avec les différents acteurs éducatifs et services de la commune d'Oberhaubergen.

Offrir l'occasion à l'enfant, de vivre la citoyenneté au quotidien. La nécessité de règles, du respect et de l'ouverture à l'autre, ainsi que la prise de responsabilité doivent faire partie intégrale des temps d'accueils proposés par le JARDIN DES LOISIRS.

3. LE JARDIN DES LOISIRS: un lieu de socialisation, de responsabilisation et de citoyenneté

Pour que l'enfant puisse s'approprier les règles de vie de son temps libre, il doit y être encouragé par l'ensemble des acteurs éducatifs qui gravitent autour de lui (parents, famille, enseignants, animateurs, intervenants extérieurs...)

Proposer des temps collectifs de participation active, pour permettre à l'enfant de prendre sa place au sein d'un groupe et lui apporter l'assurance, nécessaire à sa construction.

Encourager l'enfant à s'exprimer sur ses souhaits pour le rendre acteur de son temps libre et lui donner l'occasion d'affirmer ses goûts, ses idées et sa personnalité. L'équipe d'encadrement devra donc favoriser la prise d'initiative et de responsabilité de l'enfant mais aussi valoriser et renforcer son autonomie, notamment par la pratique de l'entraide.

Conclusion:

C'est sur la base de ce projet Educatif que la commune d'Oberhausbergen développera les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Le projet Educatif est transmis aux équipes pédagogiques des deux structures et constitue la trame à l'élaboration du projet pédagogique.

La direction du JARDIN DES LOISIRS sera le garant de l'exécution du projet éducatif et veillera au lien entre les deux projets afin d'assurer le bien-être et l'épanouissement des enfants accueillis.